

Instantané de données sur l'itinérance : l'itinérance et l'immigration au Canada de 2020 à 2023

This document is also available in English under the title: Homelessness Data Snapshot: Homelessness and immigration in Canada from 2020 - 2023

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
info@infcc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, 2025.

No de cat. T94-60/6-2025F-PDF

ISBN 978-0-660-76407-8

Table des matières

Instantané de données sur l'itinérance : l'itinérance et l'immigration au Canada de 2020 à 2023	1
Introduction	2
Contexte	2
Données	3
Analyse de la fréquentation des refuges selon le statut au Canada	4
Données démographiques sur les usagers des refuges d'urgence selon le statut au Canada	6
Répartition des usagers des refuges d'urgence selon le type de refuge et le statut au Canada	9
Durée des séjours dans les refuges selon le statut au Canada et le statut familial	10
Répartition des non-citoyens dans les refuges d'urgence selon la taille de la population et la région ..	11
Taux de fréquentation des refuges selon le statut au Canada	13
Dénombrements ponctuels : Analyse de l'itinérance chez les nouveaux arrivants au Canada	15
Emplacement au cours de la nuit	16
Données démographiques sur les personnes en situation d'itinérance ayant un passé de nouvel arrivant	17

Sources de revenus	19
Raisons de la perte de logement	20
Première expérience d'itinérance et nombre d'années au Canada.....	21
Principales conclusions	24
Résultats des données annuelles sur les refuges : l'itinérance et le statut au Canada.....	24
Résultats du dénombrement ponctuel : Expérience en tant que nouvel arrivant	24
Annexe A : Glossaire.....	26

Introduction

Le présent rapport met à jour les données publiées dans l'[Instantané de données sur l'itinérance : L'itinérance vécue par les nouveaux arrivants au Canada](#), visant la période de 2017 à 2019. Le rapport analyse les tendances de l'utilisation des refuges d'urgence par les immigrants, les réfugiés réinstallés, les demandeurs d'asile et les détenteurs de visas temporaires en situation d'itinérance au Canada, soit entre 2020 et 2023. L'étude compare également ces groupes aux citoyens canadiens, en explorant les différences dans leurs expériences d'itinérance. Elle met en lumière les tendances à l'échelle du pays concernant les personnes en situation d'itinérance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des refuges, tout en fournissant des données démographiques détaillées.

Contexte

En 2023, la grande majorité (soit 97,6 %) de la croissance démographique était attribuable à la migration internationale (l'immigration tant permanente que temporaire)¹.

En 2023, le Canada a accueilli 471 817 résidents permanents (soit une augmentation de 38,3 % par rapport à 2019)². À cela s'ajoutent quelque 820 766 résidents non permanents intégrés à la population canadienne cette même année. En 2022, le pays a enregistré une augmentation nette de 437 612 immigrants et de 551 544 résidents non permanents³, atteignant des niveaux sans précédent. Ces chiffres reflètent des objectifs d'immigration plus ambitieux ainsi qu'un traitement accéléré des demandes. En 2022 comme en 2023, la croissance démographique a été principalement alimentée par

¹ [Estimation de la population du Canada : forte croissance démographique en 2023 \(statcan.gc.ca\)](#)

² Statistique Canada. [Tableau 17-10-0040- 01, Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles](#)

³ Statistique Canada. [Tableau 17-10-0040- 01, Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles](#)

l'immigration temporaire, la majorité des résidents non permanents étant titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études⁴.

En 2023, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ont traité les demandes de 143 360 demandeurs d'asile (soit une augmentation de 124 % par rapport à 2019)⁵. En 2022, ces organismes avaient traité les demandes de 91 640 demandeurs d'asile⁶.

Se reporter aux définitions figurant dans le glossaire à l'[annexe A](#).

En 2021, les non-citoyens représentaient environ 9 % de la population canadienne⁷. Par conséquent, cette étude classe les usagers des refuges en cinq catégories : (1) citoyens canadiens, (2) immigrants/résidents permanents, (3) réfugiés réinstallés, (4) demandeurs d'asile et (5) détenteurs de visas temporaires.⁸

Données

Ce rapport repose sur deux sources principales de données :

1. Les données administratives des refuges d'urgence utilisant le [Système d'information sur les personnes et les familles sans-abri \(SISA\)](#), et d'autres systèmes similaires, couvrant la période de 2017 à 2023. Cet ensemble de données comprend environ 200 à 250 refuges d'urgence par année — ce qui représente environ la moitié de tous les refuges d'urgence au cours de la période visée par cette étude — et environ 70 % du nombre total de lits de refuge d'urgence au Canada. Ces données portent sur les usagers des refuges, y compris leurs données démographiques et leur statut d'immigration. La méthodologie utilisée dans le cadre l'étude tient compte des personnes utilisant plus d'un refuge. À noter que les refuges pour victimes de violence conjugale, les refuges réservés aux immigrants et aux réfugiés, les refuges temporaires, ainsi que les logements de transition ne sont pas inclus dans cette analyse. Il est possible de consulter un résumé des tendances de fréquentation des refuges jusqu'en 2023 dans le document intitulé « [Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2023](#) ».
2. Les dénombrements ponctuels coordonnés par la Direction des politiques en matière d'itinérance (DPMI) de 2020 à 2022. Cet ensemble de données fournit des informations essentielles sur la taille de la population en situation d'itinérance dans les communautés participantes, ainsi que des données issues d'un sondage détaillant les caractéristiques démographiques et les expériences de l'itinérance. D'ailleurs, le sondage comprend une question relative au statut de citoyenneté du répondant au moment de son arrivée au Canada. Il est possible de consulter un résumé des conclusions des dénombrements de 2020 à 2022 dans le document intitulé « [Tout le monde compte 2020-2022 — Résultats du troisième dénombrement ponctuel coordonné de l'itinérance au Canada à l'échelle pancanadienne](#) ».

⁴ [Estimation de la population du Canada : forte croissance démographique en 2023 \(statcan.gc.ca\)](#)

⁵ [Demandeurs d'asile dont la demande a été traitée par année — 2023 — Canada.ca](#)

⁶ [Demandeurs d'asile dont la demande a été traitée par année — 2022 — Canada.ca](#)

⁷ [Un portrait de la citoyenneté au Canada selon le Recensement de 2021 \(statcan.gc.ca\)](#)

⁸ Toutes les données concernant la citoyenneté sont autodéclarées. Certaines communautés ou certains fournisseurs de services pourraient ne pas faire la distinction entre les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Analyse de la fréquentation des refuges selon le statut au Canada

Les non-citoyens représentaient environ 8,9 % de la population des usagers des refuges d'urgence en 2023, ce qui constitue une représentation proportionnelle. Cependant, les demandeurs d'asile sont surreprésentés, constituant 0,8 % de la population canadienne en 2023, et ce, par rapport à 2,6 % de la population des usagers des refuges cette même année⁹.

L'utilisation des refuges parmi les non-citoyens est probablement sous-estimée de manière disproportionnée, notamment en raison de plusieurs facteurs :

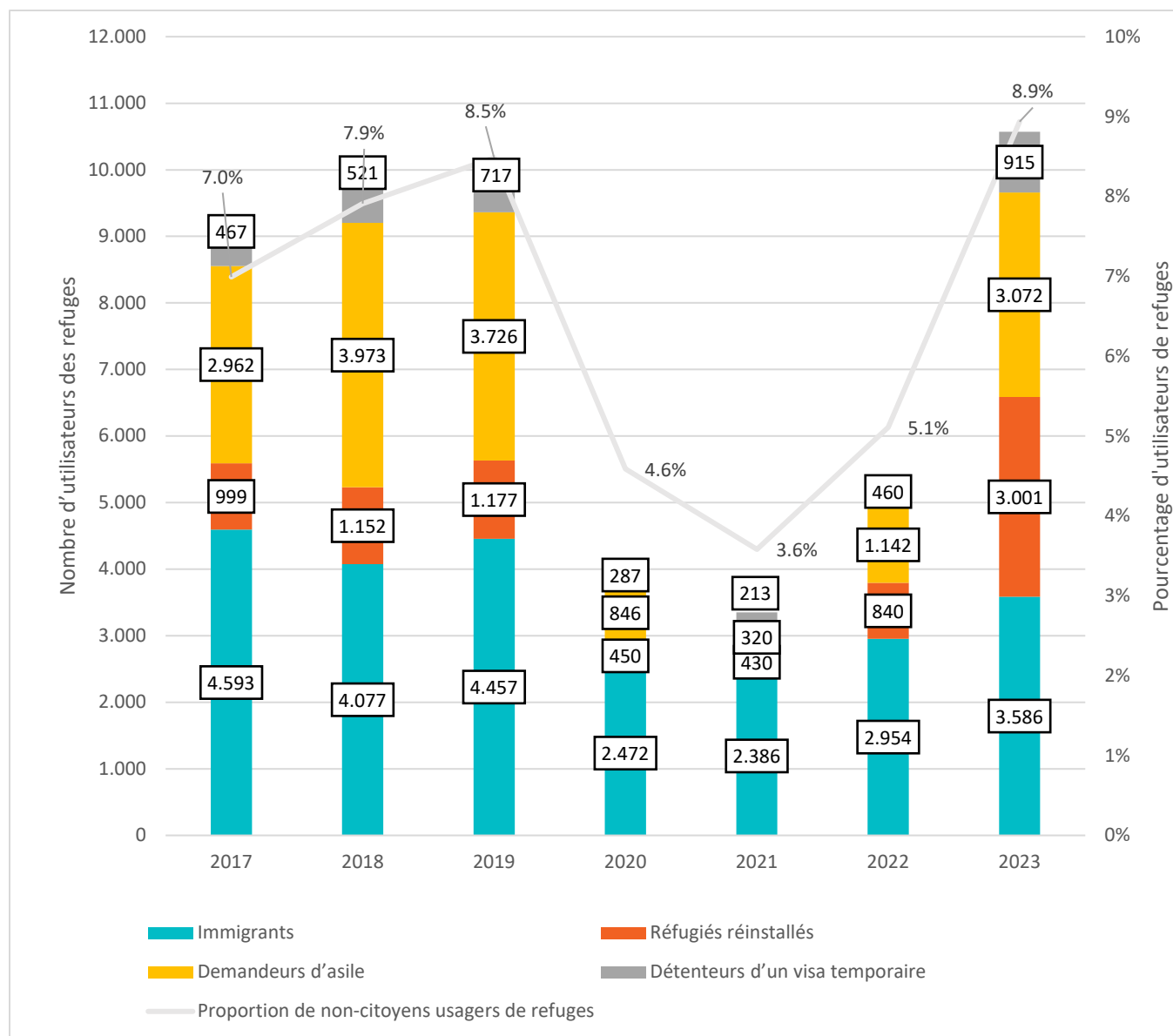
- Les politiques d'accès sans crainte dans les villes refuges entraînent la non-déclaration ou l'absence de données sur la citoyenneté pour certains grands refuges dans les zones urbaines, et ce, dans le but de protéger les renseignements personnels des non-citoyens. Cela permet aux personnes d'accéder aux services sans craindre d'être expulsées ou détenues. Toronto, Hamilton, London et Montréal sont désignées comme villes refuges au Canada¹⁰. Vancouver, Ajax et Edmonton ont également mis en place des politiques locales de sanctuaire¹¹.
- Les fournisseurs de services destinés aux immigrants et aux réfugiés sont exclus de l'analyse pancanadienne des refuges, car leurs services ne sont pas inclus dans le système de données pour le secteur des services aux personnes en situation d'itinérance. Cela entraîne un manque d'information concernant le portrait global des refuges propres aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

⁹ [Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles \(statcan.gc.ca\)](https://statcan.gc.ca)

¹⁰ [Tableau 1 Villes refuges et COVID-19 : Le cas du Canada | SpringerLink](#) (en anglais seulement)

¹¹ [Les villes refuges | Congrès du travail du Canada](#)

Figure 1 : Statut des usagers des refuges d'urgence au Canada, de 2017 à 2023



Remarque : Les citoyens canadiens ne sont pas inclus dans le graphique.

Figure 1 — Version textuelle

Statut au Canada	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Immigrants	4 593	4 077	4 457	2 472	2 386	2 954	3 586
Réfugiés réinstallés	999	1 152	1 177	450	430	840	3 001
Demandeurs d'asile	2 962	3 973	3 726	846	320	1 142	3 072
Détenteurs d'un visa temporaire	467	521	717	287	213	460	915

Proportion de non-citoyens usagers de refuges	7,0 %	7,9 %	8,5 %	4,6 %	3,6 %	5,1 %	8,9 %
---	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

En 2020 et 2021, la proportion de non-citoyens ayant recours aux refuges a chuté par rapport aux années précédentes. Cette baisse en 2020 est en partie attribuable aux mesures qui ont été mises en place pour maîtriser la pandémie, notamment la réduction des passages irréguliers de la frontière pendant le pic de la COVID-19, ce qui a entraîné une diminution du nombre de demandeurs d'asile. L'accès aux mesures de soutien liées à la pandémie aurait également joué un rôle dans cette baisse, limitant ainsi le nombre de réfugiés réinstallés, de demandeurs d'asile et de résidents permanents recourant aux refuges tout au long de 2020 et 2021. Par ailleurs, de 2021 à 2023, la proportion et le nombre de non-citoyens ayant recours aux refuges ont progressivement augmenté, et ce, grâce à la levée des mesures frontalières et des moratoires sur les expulsions. Bien que cette tendance soit valable pour tous les groupes, la plus importante hausse a été observée chez les réfugiés réinstallés et les demandeurs d'asile au cours de cette période.

[Comme mentionné précédemment](#), les données de 2023 suivent les tendances observées avant la pandémie à l'égard de l'utilisation des refuges par les non-citoyens. La proportion de non-citoyens parmi les usagers de refuges s'élevait à 8,5 % en 2019 et 8,9 % en 2023. Malgré une augmentation notable du nombre de demandeurs d'asile entre 2020 (846) et 2023 (3 072), le nombre de demandeurs d'asile n'a pas atteint les niveaux pendant la période prépandémie (qui avaient culminé à 3 973 en 2018). Cependant, le nombre de réfugiés réinstallés ayant recours au réseau de refuges en 2023 (3 001) a largement dépassé les niveaux pendant cette période (qui avaient plafonné en 2019 avec 1 177 personnes). De même, le nombre de détenteurs de visas utilisant les refuges était plus élevé en 2023 (915) que le précédent pic observé en 2019 (717).

Données démographiques sur les usagers des refuges d'urgence selon le statut au Canada

Les non-citoyens usagers des refuges présentent un profil démographique distinct de celui des citoyens canadiens, notamment en matière d'âge (voir la figure 2). Entre 2020 et 2023, la proportion d'enfants parmi les immigrants, les réfugiés réinstallés et les demandeurs d'asile était significativement plus élevée que chez les citoyens canadiens. De même, la proportion de jeunes parmi les immigrants, les réfugiés réinstallés, les demandeurs d'asile et les détenteurs de visas était également nettement plus importante que chez les citoyens canadiens, les jeunes étant particulièrement surreprésentés parmi les titulaires de visas.

À l'inverse, la proportion d'adultes (âgés de 25 à 49 ans) parmi les immigrants et les détenteurs de visas était nettement inférieure à celle observée chez les citoyens canadiens entre 2020 et 2023. Aucune différence statistique significative n'a été relevée entre les autres groupes. Enfin, la proportion d'adultes de (âgés de 50 à 64 ans et de 65 ans et plus) est bien plus élevée chez les citoyens canadiens que dans les autres groupes.

Figure 2 : Groupe d'âge des usagers de refuges d'urgence selon le statut au Canada, de 2020 à 2023 (données agrégées)

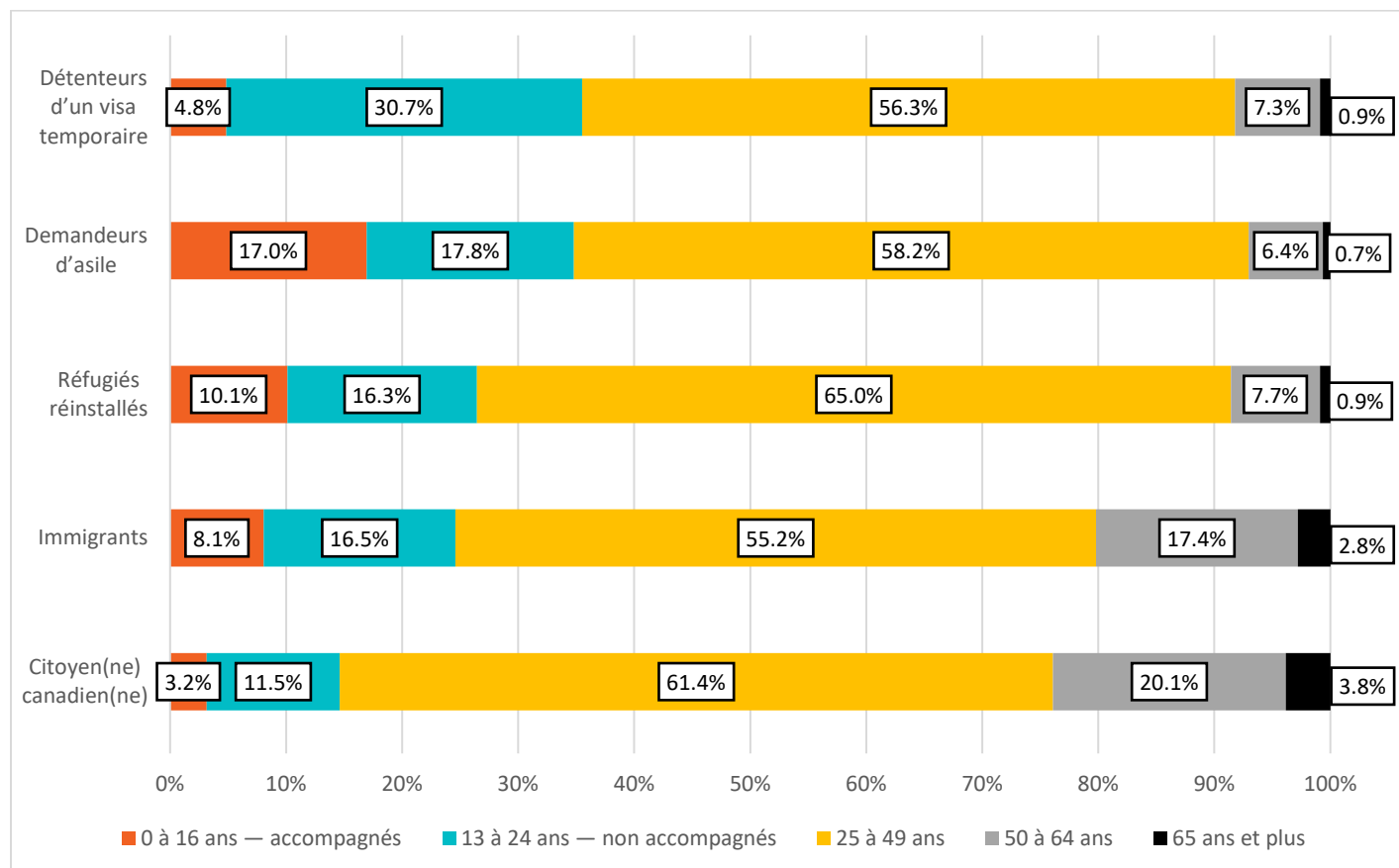


Figure 2 — Version textuelle

Statut au Canada	0 à 16 ans — accompagnés ¹²	13 à 24 ans — non accompagnés ¹³	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus
Citoyen(ne) canadien(ne)	3,2 %	11,5 %	61,4 %	20,1 %	3,8 %
Immigrants	8,1 %	16,5 %	55,2 %	17,4 %	2,8 %
Réfugiés réinstallés	10,1%	16,3 %	65,0 %	7,7 %	0,9 %
Demandeurs d'asile	17,0 %	17,8 %	58,2 %	6,4 %	0,7 %
Détenteurs d'un visa temporaire	4,8 %	30,7 %	56,3 %	7,3 %	0,9 %

¹² Toute personne de moins de 13 ans OU toute personne de 13 à 16 ans qui est accompagnée d'un parent ou d'un tuteur pendant son épisode d'itinérance.

¹³ Toute personne de 13 à 16 ans qui n'est pas accompagnée d'un parent ou d'un tuteur pendant son épisode d'itinérance. Les personnes de 17 à 24 ans sont considérées comme des jeunes, qu'elles soient accompagnées ou non.

Entre 2020 et 2023, la proportion de femmes était légèrement plus élevée parmi les réfugiés réinstallés et les demandeurs d’asile que parmi les citoyens canadiens (voir la figure 3). En revanche, aucune différence significative dans la répartition des genres n’a été observée entre les autres groupes de non-citoyens et les citoyens canadiens.

Figure 3 : Genre des usagers de refuges d’urgence selon le statut au Canada, de 2020 à 2023 (données agrégées)

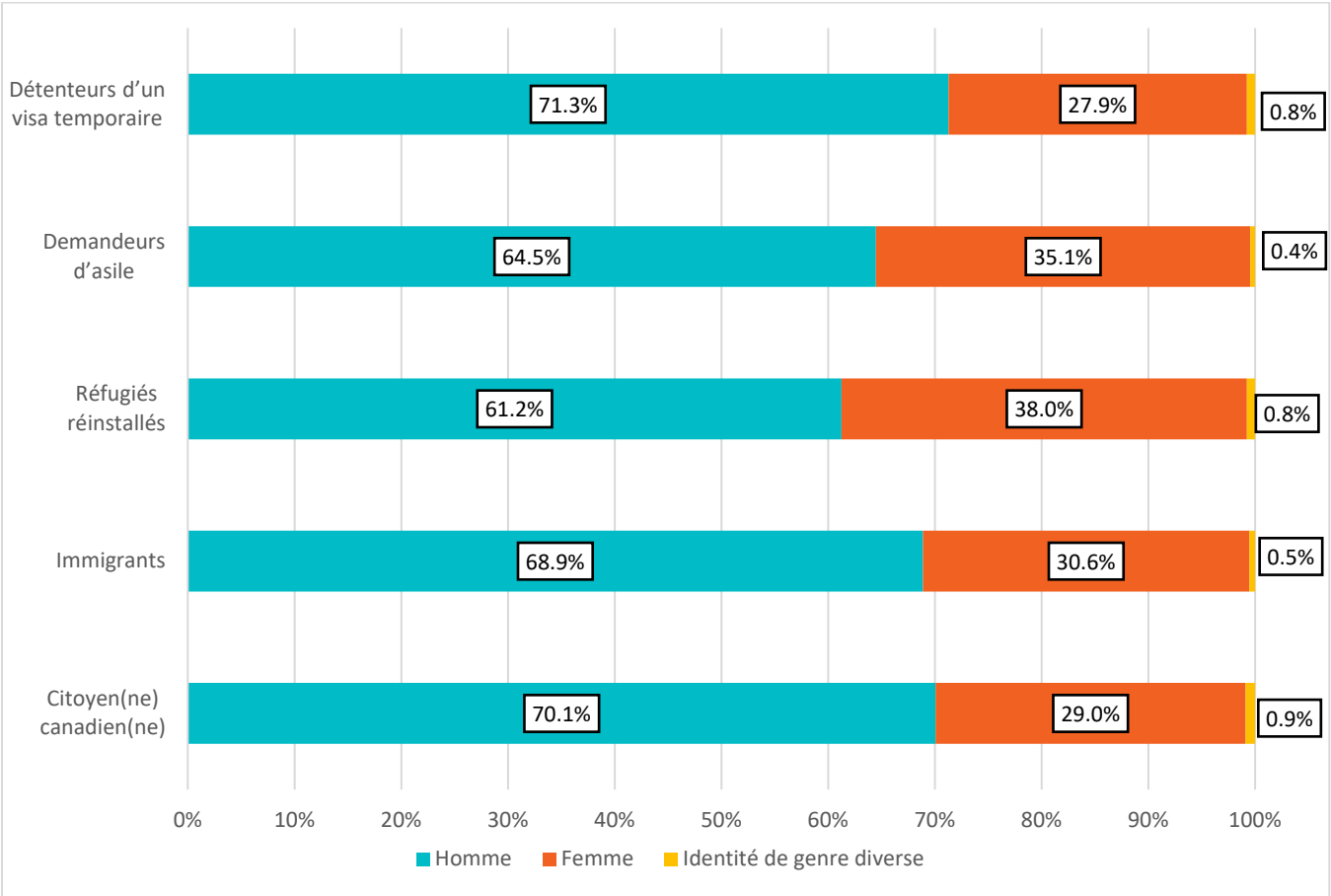


Figure 3 — Version textuelle

Statut au Canada	Homme	Femme	Identité de genre diverse
Citoyen(ne) canadien(ne)	70,1 %	29,0 %	0,9 %
Immigrants	68,9 %	30,6 %	0,5 %
Réfugiés réinstallés	64,5 %	34,5 %	0,9 %
Demandeurs d’asile	64,5 %	35,1 %	0,4 %
Détenteurs d’un visa temporaire	71,3 %	27,9 %	0,8 %

Répartition des usagers des refuges d'urgence selon le type de refuge et le statut au Canada

Les citoyens canadiens constituaient la majorité des usagers de tous les types de refuges d'urgence (adultes célibataires, jeunes et familles). Toutefois, la répartition selon le statut de citoyenneté variait considérablement en fonction du type de refuge (voir figure 4).

Par exemple, les non-citoyens, tels que les immigrants (27,1 %), les réfugiés réinstallés (21,0 %) et les demandeurs d'asile (37,0 %), étaient nettement surreprésentés dans les refuges pour familles par rapport aux citoyens canadiens (14,7 %). Cette tendance reflète une plus grande probabilité pour certains groupes de non-citoyens d'accéder aux refuges en tant que familles, ce qui explique également leur profil d'âge plus jeune.

De plus, les détenteurs de visas temporaires étaient proportionnellement plus nombreux (12,3 %) à utiliser les refuges pour jeunes que les citoyens canadiens (5,6 %). Ce constat est cohérent avec la présence de jeunes étudiants internationaux et de travailleurs temporaires dans ce groupe. Par ailleurs, les réfugiés réinstallés (11,0 %) avaient davantage recours aux refuges pour jeunes que les citoyens canadiens. En revanche, aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les autres groupes pour ce type de refuge.

Chez les refuges destinés aux adultes célibataires, la majorité des usagers accédait à ce type de logement entre 2020 et 2023, indépendamment de leur statut de citoyenneté. Cependant, une proportion statistiquement plus élevée de citoyens canadiens (79,7 %) y avait recours comparativement aux non-citoyens.

Figure 4 : Répartition des usagers de refuges selon le statut au Canada, de 2020 à 2023 (données agrégées)

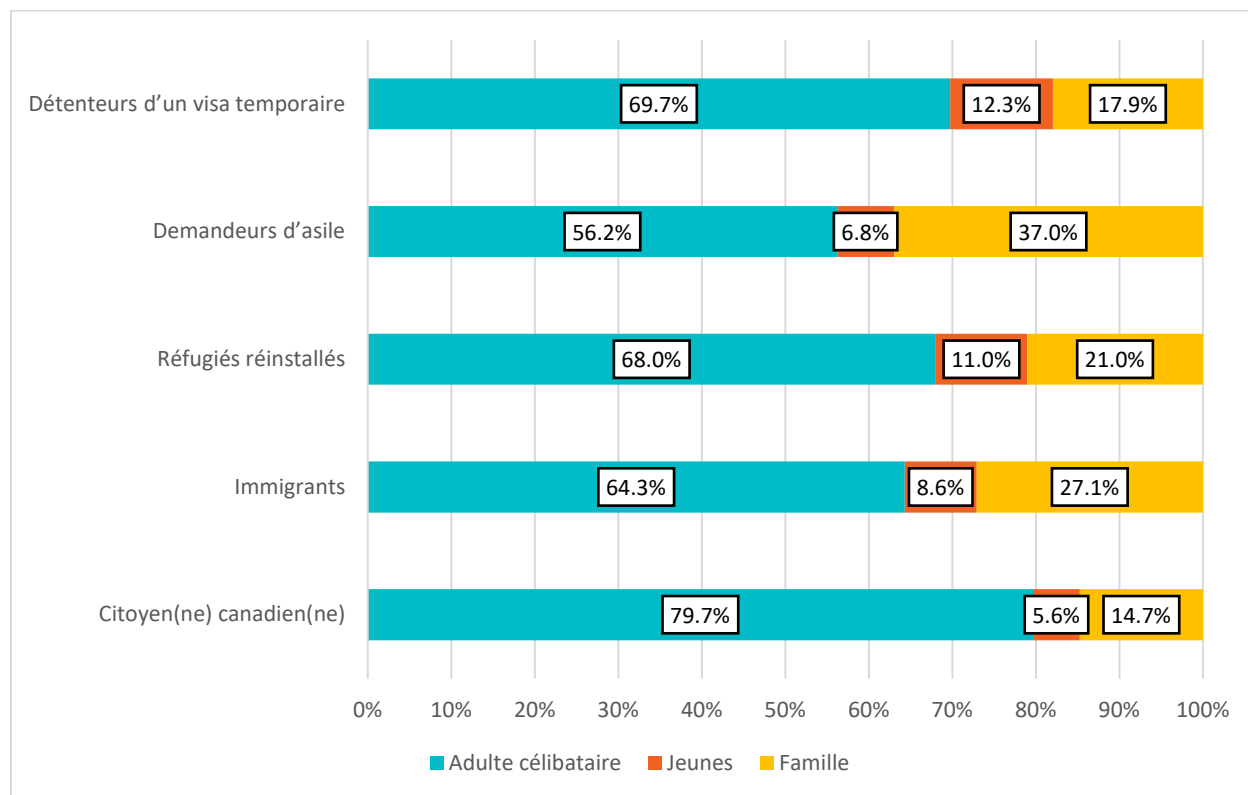


Figure 4 : Version textuelle

Statut au Canada	Type de refuge		
	Adulte célibataire	Jeunes	Famille
Citoyen(ne) canadien(ne)	79,7 %	5,6 %	14,7 %
Immigrants	64,3 %	8,6 %	27,1 %
Réfugiés réinstallés	68,0 %	11,0 %	21,0 %
Demandeurs d'asile	56,2 %	6,8 %	37,0 %
Détenteurs d'un visa temporaire	69,7 %	12,3 %	17,9 %

Durée des séjours dans les refuges selon le statut au Canada et le statut familial

Aucune différence statistiquement significative n'a été constatée entre la durée des séjours des citoyens canadiens hébergés dans des refuges individuels et ceux dans des refuges pour familles. Cependant, les immigrants, réfugiés réinstallés, demandeurs d'asile et détenteurs de visas qui ont accédé aux refuges pour familles y ont séjourné beaucoup plus longtemps que leurs homologues. Cette disparité pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs, tels que la taille des familles, les obstacles liés à la discrimination dans l'accès au logement ou encore les mesures de soutien offertes à ces groupes.

De plus, les familles immigrantes ont passé nettement plus de jours dans les refuges que les familles canadiennes. Aucune autre différence notable n’a été relevée entre les autres groupes en ce qui concerne la durée des séjours. Les réfugiés célibataires et les demandeurs d’asile ont, en moyenne, passé significativement moins de temps dans les refuges que les citoyens canadiens. Aucune différence significative n’a été observée entre les autres groupes.

Tableau 1 : Durée moyenne du séjour (en nuits) selon la situation familiale et le statut au Canada, 2020 à 2023 (données agrégées)

Statut au Canada	Célibataire	Famille
	Nombre de nuits	
Citoyen(ne) canadien(ne)	51	56
Immigrants	50	69
Réfugiés réinstallés	44	55
Demandeurs d’asile	43	64
Détenteurs d’un visa temporaire	45	70

Répartition des non-citoyens dans les refuges d’urgence selon la taille de la population et la région

Statistique Canada classe les centres de population en trois catégories selon leur taille :

- petits (de 1 000 à 29 999 habitants),
- moyens (de 30 000 à 99 999 habitants),
- grands (100 000 habitants et plus).

Les non-citoyens sont proportionnellement beaucoup plus nombreux dans les grands centres (6,7 %) que dans les centres moyens (2,2 %) et petits (1,0 %) (voir la figure 5). Cette tendance s’applique à tous les groupes de non-citoyens, avec une représentation minimale dans les petits centres et maximale dans les grands. Ces disparités pourraient s’expliquer par la concentration de services, une meilleure accessibilité (notamment en matière de langue et de transport), des réseaux sociaux déjà établis et un plus grand éventail de possibilités d’emploi dans les grands centres.

Figure 5 : Répartition des usagers de refuges d'urgence selon la taille et le statut au Canada, de 2020 à 2023 (données agrégées)

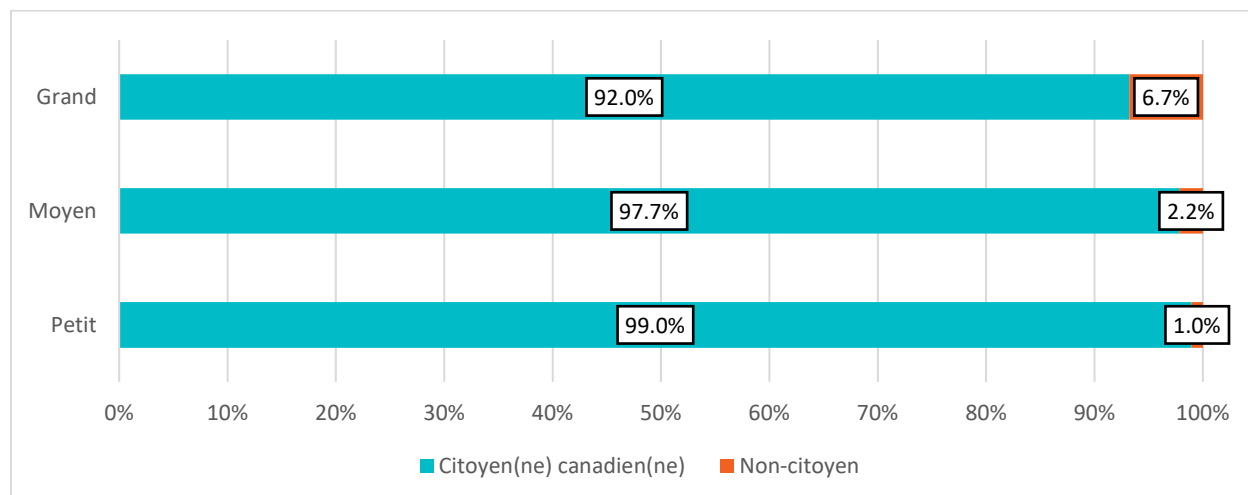


Figure 5 — Version textuelle

Statut au Canada	Petit	Moyen	Grand
Citoyen(ne) canadien(ne)	99,0 %	97,7 %	92,0 %
Non-citoyen	1,0 %	2,2 %	6,7 %

Taux de fréquentation des refuges selon le statut au Canada

Tableau 2 : Taux de fréquentation des refuges par les demandeurs d’asile et les titulaires de visa par rapport aux citoyens et aux résidents permanents, de 2021 à 2023

Année	Nombre estimé de demandeurs d’asile et de détenteurs de visas	Nombre estimé de résidents non permanents au T1 ¹⁴	Taux d’utilisation des refuges pour 10 000	Nombre estimé de résidents non permanents	Nombre estimé de citoyens et de résidents permanents au T1 ¹⁵	Taux d’utilisation des refuges pour 10 000
2021	533	1 356 622	3,9	83 069	37 209 410	22,3
2022	1 603	1 856 883	8,6	93 035	37 671 103	24,7
2023	3 986	2 661 784	15,0	109 918	38 122 572	28,8

Statistique Canada a publié des estimations trimestrielles des résidents non permanents par type depuis 2021. Les types de résidents non permanents sont exclus mutuellement et classés dans l’ordre suivant : demandeurs d’asile, personnes protégées et groupes apparentés¹⁶, puis titulaires de permis et membres de leur famille. Les visiteurs ne sont pas inclus dans la population résidente non permanente. Ces données permettent de calculer le taux de fréquentation des refuges par cette population, en tenant compte de la croissance démographique globale entre 2021 et 2023 (tableau 2).

Non seulement le nombre de résidents non permanents a augmenté dans l’ensemble, mais le taux de fréquentation des refuges a presque quadruplé entre 2021 (3,9 pour 10 000) et 2023 (15,0 pour 10 000). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment :

Visibilité des non-citoyens dans les données :

- Avec la fermeture des refuges temporaires en raison de la COVID-19, les réfugiés réinstallés et les demandeurs d’asile sont devenus plus visibles dans le système des refuges d’urgence permanents.
- Le débordement des communautés saturées qui ne fournissent pas le statut des données (par exemple, Toronto) vers les communautés voisines qui collectent ces informations, alors

¹⁴ Statistique Canada. [Tableau 17-10-0121- 01, Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles \(statcan.gc.ca\)](#). Le T1 fait référence au premier trimestre de l’année suivante.

¹⁵ Statistique Canada. [Tableau 17-10-0009- 01, Estimations de la population, trimestrielles](#). L’estimation totale du T4 moins l’estimation du nombre de résidents non permanents au T1 de l’année suivante.

¹⁶ Dans les estimations démographiques, un demandeur d’asile est une personne étrangère ayant déposé une demande de statut de réfugié pendant son séjour temporaire au Canada, et dont la demande est encore en attente d’une décision. Une personne protégée est quelqu’un qui a déposé une demande d’asile au Canada et a reçu une décision positive. Dans les estimations de population, les personnes protégées sont retirées de cette catégorie lorsqu’elles obtiennent la résidence permanente. Les groupes apparentés comprennent les personnes ayant reçu une décision négative, celles ayant retiré ou abandonné leur demande, ainsi que celles qui n’ont pas encore régularisé leur statut ou quitté le Canada.

que la population des résidents non permanents continue de croître, dépassant la capacité des régions à répondre à cette demande.

Problèmes dans le traitement des demandes :

- La levée des restrictions frontalières liées à la pandémie de COVID-19, ainsi que le nombre élevé de demandes de protection au Canada, a entraîné une hausse des demandes d’asile, provoquant d’importants retards dans le traitement des dossiers¹⁷. Ces retards ont pu entraîner une situation dans laquelle les demandeurs d’asile ont épuisé leurs ressources avant qu’une décision ne soit conclue.

Abordabilité et la disponibilité des logements :

- En raison de l’augmentation du coût de la vie¹⁸, il est particulièrement difficile pour les non-citoyens de se permettre un logement adéquat.
- On observe une augmentation du nombre de résidents non permanents, mais sans une augmentation équivalente du nombre de logements abordables.

En 2021, le taux d’utilisation des refuges parmi les demandeurs d’asile et les titulaires de visa était bien inférieur à celui des résidents permanents. Cependant, d’ici 2023, cet écart s’est considérablement réduit (voir la figure 6).

Malheureusement, l’impact de la pandémie de COVID-19 sur les taux d’utilisation des refuges parmi les résidents non permanents ne peut être pleinement analysé en raison du manque de données sur le nombre total de résidents non permanents au Canada avant 2021.

¹⁷ [Rapport sur les résultats ministériels pour la période se terminant le 31 mars 2023 — Canada.ca](#)

¹⁸ [Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisée \(statcan.gc.ca\)](#)

Figure 6 : Taux de fréquentation des refuges par les résidents non permanents par rapport aux citoyens et aux résidents permanents, de 2021 à 2023

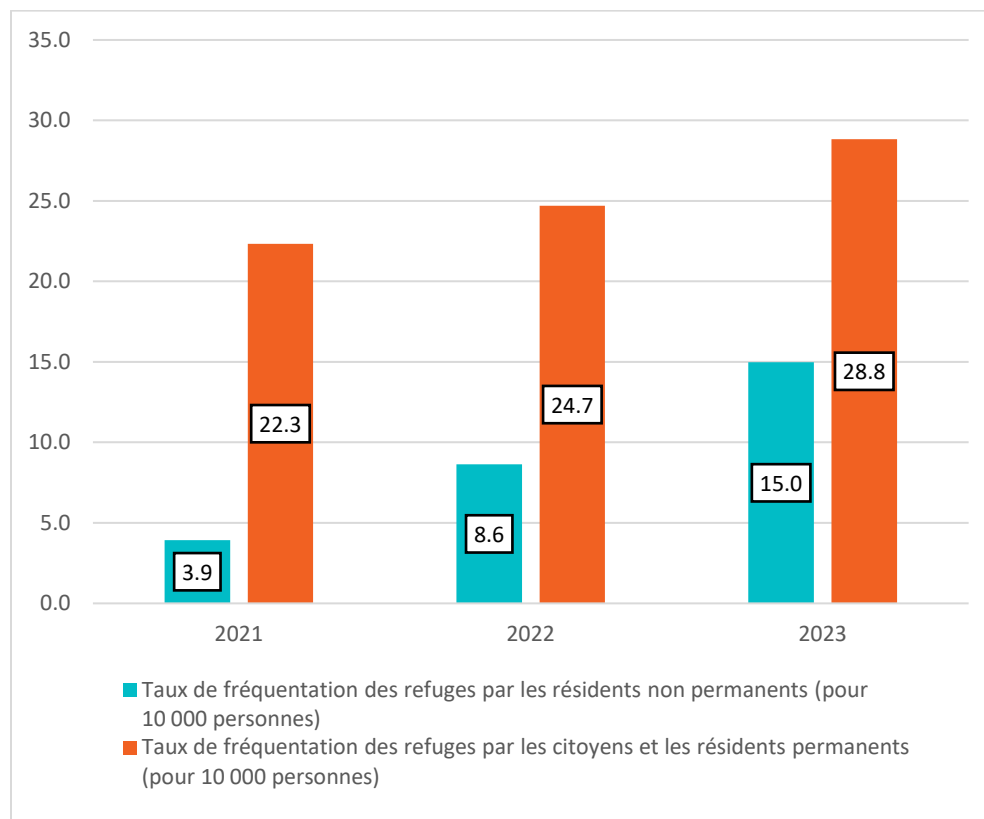


Figure 6 — Version textuelle

Année	Taux de fréquentation des refuges par les résidents non permanents (pour 10 000 personnes)	Taux de fréquentation des refuges par les citoyens et les résidents permanents (pour 10 000 personnes)
2021	3,9	22,3
2022	8,6	24,7
2023	15,0	28,8

Dénombrements ponctuels : Analyse de l'itinérance chez les nouveaux arrivants au Canada

L'analyse des données des refuges offre une perspective longitudinale des personnes ayant accédé au réseau des refuges, tandis que les sondages effectués dans le cadre des dénombrements ponctuels fournissent un aperçu d'une nuit des personnes en situation d'itinérance, qu'elles soient à l'intérieur ou à l'extérieur du réseau des refuges. Une distinction importante réside dans le fait que les données des refuges indiquent le statut de citoyenneté actuel des usagers, tandis que le sondage du dénombrement

ponctuel interroge les personnes sur leur statut au moment de leur arrivée au Canada¹⁹. Cette partie du présente donc les résultats à long terme pour les personnes arrivées au Canada en tant que nouveaux arrivants, dont le statut peut avoir évolué depuis (par exemple, certaines personnes arrivées en tant que demandeurs d'asile peuvent aujourd'hui être des résidents permanents ou des citoyens).

Les données utilisées pour cette analyse proviennent des dénombrements ponctuels coordonnés à l'échelle pancanadienne, réalisés entre mars 2020 et décembre 2022.

Emplacement au cours de la nuit

Bien que les nouveaux arrivants constituent une minorité parmi l'ensemble des répondants au dénombrement ponctuel, leur représentation varie d'un lieu à l'autre. Ils étaient les plus représentés dans les établissements de type « Motel/Hôtel ». Dans ces endroits, les personnes se voyaient généralement attribuer une chambre d'hôtel ou de motel, plutôt qu'une place dans un refuge traditionnel destiné aux personnes en situation d'itinérance.

Figure 7 : Emplacement au cours de la nuit selon le passé de nouvel arrivant

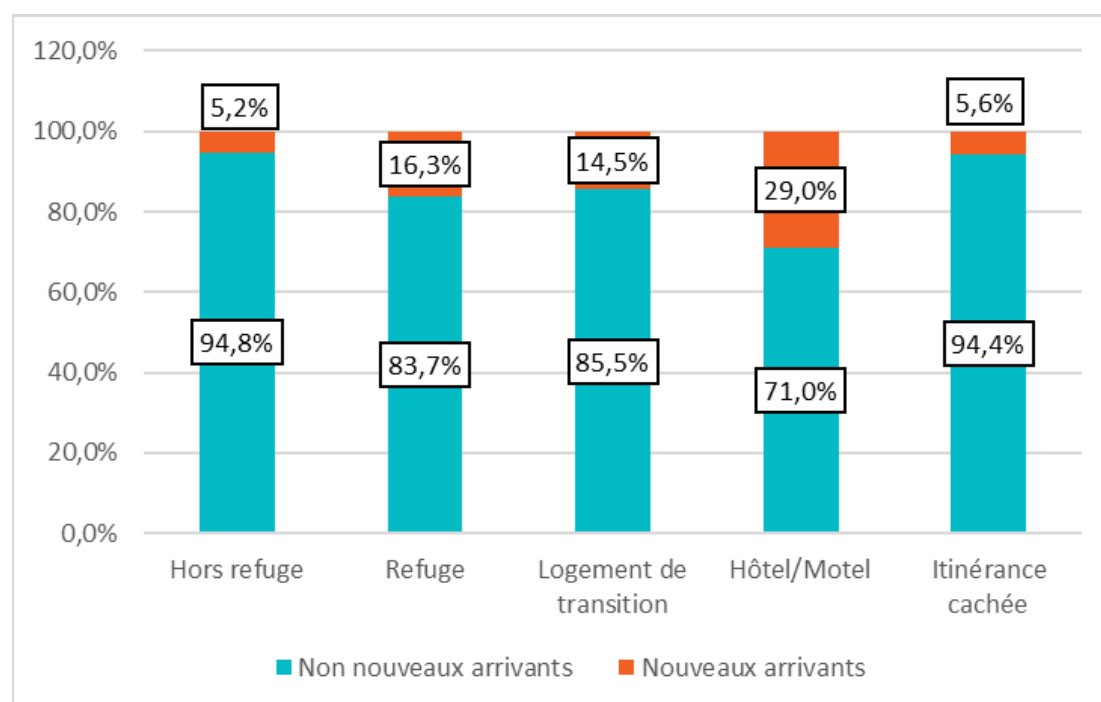


Figure 7 — Version textuelle

Passé de nouvel arrivant	Hors refuge	Refuge	Logement de transition	Hôtel/Motel	Itinérance cachée
Non nouveaux arrivants	94,8 %	83,7 %	85,5 %	71,0 %	94,4 %
Nouveaux arrivants	5,2 %	16,3 %	14,5 %	29,0 %	5,6 %

¹⁹ On a demandé aux répondants s'ils étaient venus au Canada en tant qu'immigrant, réfugié, demandeur d'asile (par exemple, s'ils avaient demandé le statut de réfugié après leur arrivée), ou par une autre voie.

Données démographiques sur les personnes en situation d'itinérance ayant un passé de nouvel arrivant

Les adultes (de 25 à 49 ans) représentent la majorité des répondants, indépendamment de leur statut de nouvel arrivant. Cependant, cette catégorie d'âge est particulièrement bien représentée parmi les individus arrivés en tant que réfugiés réinstallés et demandeurs d'asile.

Figure 8 : Répartition des âges selon le passé de nouvel arrivant

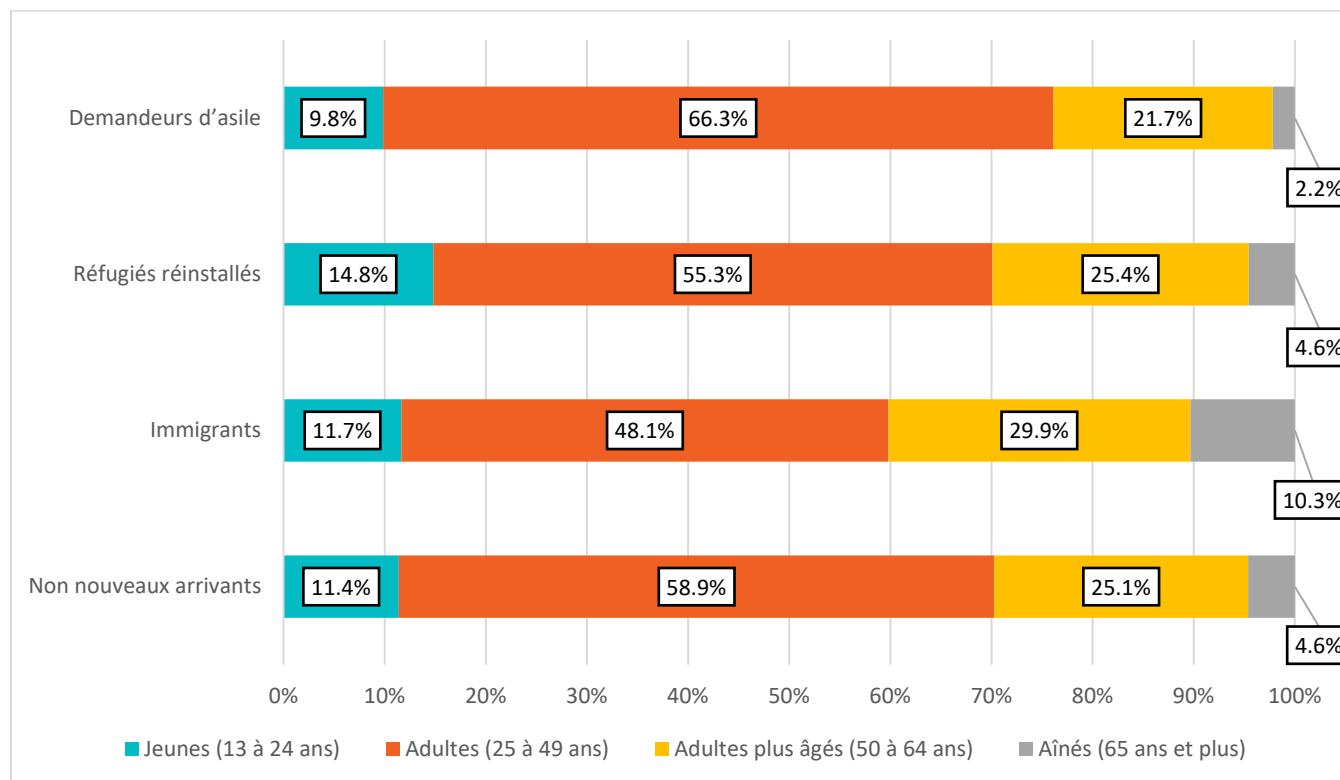


Figure 8 — Version textuelle

Passé de nouvel arrivant	Jeunes (13 à 24 ans)	Adultes (25 à 49 ans)	Adultes plus âgés (50 à 64 ans)	Aînés (65 ans et plus)
Non nouveaux arrivants	11,4 %	58,9 %	25,1 %	4,6 %
Immigrants	11,7 %	48,1 %	29,9 %	10,3 %
Réfugiés réinstallés	14,8 %	55,3 %	25,4 %	4,6 %
Demandeurs d'asile	9,8 %	66,3 %	21,7 %	2,2 %

Bien que les hommes représentent généralement entre 60 % et 65 % des personnes interrogées dans le cadre du dénombrement ponctuel, les femmes sont proportionnellement plus représentées parmi les nouveaux arrivants. En particulier, la catégorie des demandeurs d'asile présentait la plus forte proportion

de femmes (47,2 %), dépassant celle des autres catégories de nouveaux arrivants. En ce qui concerne la catégorie des identités de genre diverses, elle représentait 3 % de l'ensemble des répondants, mais ce taux était plus faible parmi les personnes arrivées au Canada en tant que réfugiés ou immigrants.

Tableau 3 : Répartition des sexes selon le passé de nouvel arrivant

Passé de nouveau arrivant	Homme	Femme	Identité de genre diverse
Non nouveaux arrivants	64,0 %	33,1 %	2,8 %
Immigrants	64,2 %	34,1 %	1,7 %
Réfugiés réinstallés	62,2 %	35,0 %	2,8 %
Demandeurs d'asile	51,7 %	47,2 %	1,1 %

La majorité des répondants étaient des personnes célibataires, représentant 89 % de l'ensemble des personnes sondées. Cependant, une proportion notable de demandeurs d'asile appartenait à un ménage d'une personne célibataire avec des personnes à charge, soit 27,4 %. Ce pourcentage est nettement supérieur à celui observé dans d'autres groupes, où seulement 9,2 % des immigrants et 8,4 % des réfugiés se trouvaient dans une situation similaire. De plus, une petite proportion de demandeurs d'asile (1,3 %) faisaient partie d'un ménage composé d'un couple avec personnes à charge, un taux également plus élevé que celui des autres groupes de nouveaux arrivants (0,4 %).

Figure 9 : Type de ménage selon le passé de nouvel arrivant

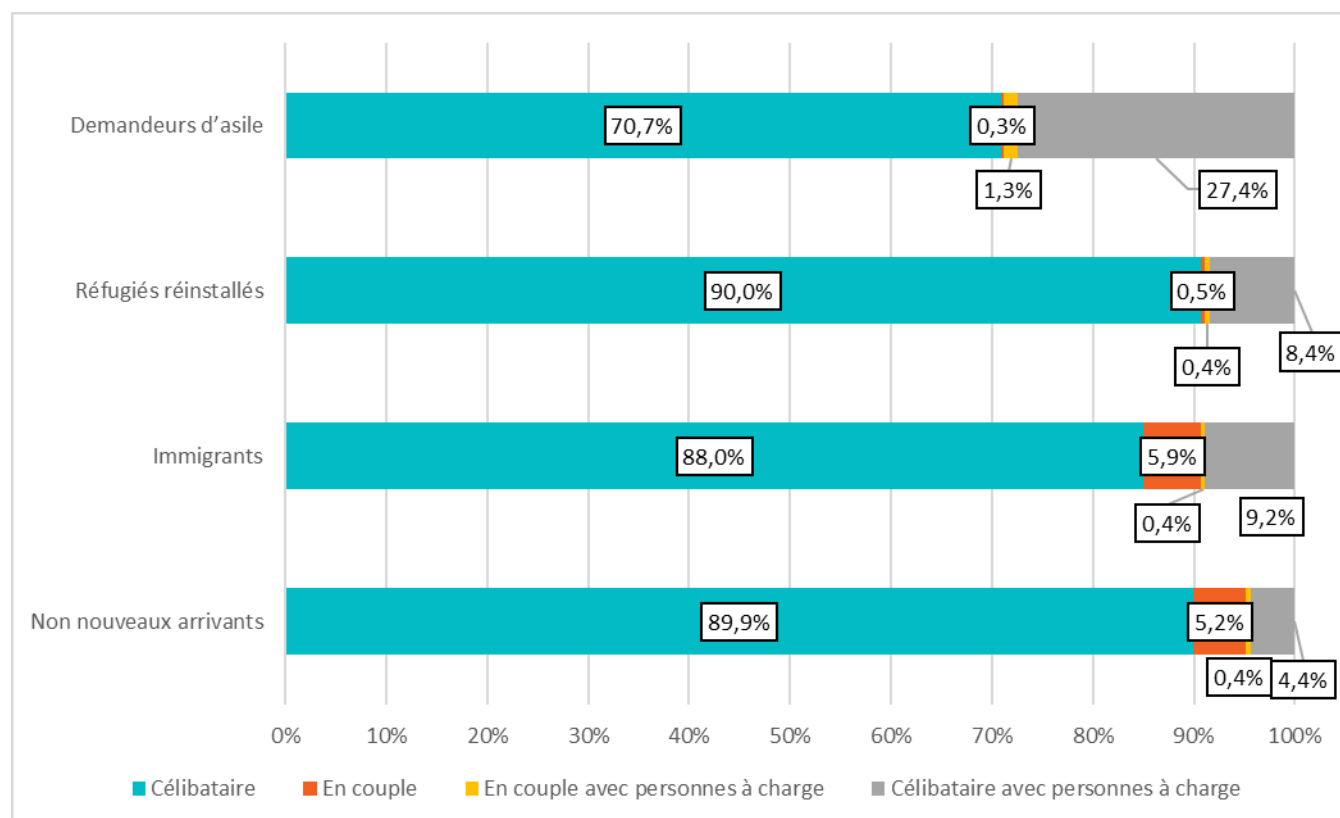


Figure 9 — Version textuelle

Passé de nouvel arrivant	Célibataire	En couple	En couple avec personnes à charge	Célibataire avec personnes à charge
Non nouveaux arrivants	89,9 %	5,2 %	0,4 %	4,4 %
Immigrants	88,0 %	5,9 %	0,4 %	9,2 %
Réfugiés réinstallés	90,0 %	0,5 %	0,4 %	8,4 %
Demandeurs d'asile	70,7 %	0,3 %	1,3 %	27,4 %

Sources de revenus

Au total, 21 489 personnes ont indiqué leur source de revenus dans le cadre du dénombrement ponctuel. Les participants avaient la possibilité de sélectionner toutes les catégories de revenus qui s'appliquaient à leur situation. Le tableau ci-dessous présente la proportion de participants pour chaque catégorie de nouveaux arrivants ayant déclaré recevoir une certaine forme de revenu.

L'aide sociale s'est avérée être la source de revenus la plus fréquemment utilisée, et ce, dans tous les groupes de nouveaux arrivants.

Tableau 4 : Sources de revenus selon le passé de nouvel arrivant

Type de revenus	Non nouveaux arrivants	Immigrants	Réfugiés réinstallés	Demandeurs d'asile
Emploi à temps plein	4,1 %	8,3 %	4,9 %	7,6 %
Sources informelles	8,9 %	3,7 %	2,8 %	0,7 %
Assurance-emploi	3,6 %	4,5 %	3,7 %	3,8 %
Aide/assistance sociale	45,9 %	38,5 %	47,8 %	59,9 %
Invalidité	26,3 %	21,8 %	21,6 %	10,5 %
Prestations pour enfants et familiales	2,9 %	4,3 %	7,1 %	6,0 %
Dons d'argent par la famille ou les amis	5,2 %	4,4 %	1,5 %	2,4 %
Remboursement TPS	6,3 %	4,8 %	4,9 %	6,2 %
Taille de l'échantillon	18 886	1 860	324	419

Raisons de la perte de logement

Les participants au dénombrement ont été invités à indiquer les raisons de leur dernière perte de logement. Au total, 21 418 personnes ont répondu à cette question, avec la possibilité de sélectionner plusieurs facteurs. Parmi les nouveaux arrivants, la réponse « Revenu insuffisant pour le logement » a été la raison la plus fréquemment citée pour la perte de logement (touchant entre 32 % et 34 % des répondants). D'autres raisons importantes incluent « Conflits avec : conjoint(e)/partenaire » (9 % à 14 %) et « Conflits avec : propriétaire » (8 % à 13 %).

En revanche, parmi les non nouveaux arrivants, la réponse « Dépendance ou consommation de substances » a été citée comme la cause unique la plus courante de la perte de logement (19 %), bien que cette raison soit moins souvent citée par les nouveaux arrivants (4 % à 10 %).

Certaines différences notables sont apparues entre les différentes catégories de nouveaux arrivants. Par exemple, les conflits interpersonnels ou les abus étaient plus fréquemment cités par les immigrants comparativement aux réfugiés ou demandeurs d'asile.

Tableau 5 : Raisons de la perte de logement selon le passé de nouvel arrivant

Raisons de la perte de logement	Non nouveaux arrivants	Immigrants	Réfugiés réinstallés	Demandeurs d'asile
Santé physique	4,8 %	5,8 %	6,8 %	2,9 %
Santé mentale	10,4 %	7,6 %	8,8 %	4,8 %
Dépendance ou consommation de substance	19,4 %	10,3 %	7,6 %	3,6 %
Revenu insuffisant	27,6 %	34,0 %	31,8 %	32,8 %
Mauvais traitements par : Conjoint(e)/Partenaire	5,5 %	8,0 %	4,7 %	7,0 %
Mauvais traitements par : Parent/Tuteur(trice)	1,9 %	2,3 %	2,6 %	2,0 %
Conflit avec : Conjoint(e)/Partenaire	14,2 %	13,9 %	8,8 %	9,3 %
Conflit avec : Parent/Tuteur(trice)	7,5 %	7,8 %	7,4 %	3,6 %
Conflit avec : Propriétaire	14,4 %	12,7 %	10,9 %	8,1 %
Hospitalisation ou en centre de traitement	3,7 %	3,0 %	2,4 %	1,1 %
Incarcération (prison)	6,5 %	3,3 %	5,0 %	1,4 %
Taille de l'échantillon	18 704	1 932	340	442

Première expérience d'itinérance et nombre d'années au Canada

Les répondants ont été demandés d'indiquer l'âge à laquelle ils ont vécu leur première expérience d'itinérance. Bien que les profils soient globalement similaires entre les groupes, les personnes ayant un passé de nouvel arrivant sont moins susceptibles de déclarer une première expérience d'itinérance à un jeune âge, et ce, par rapport aux non nouveaux arrivants. La majorité des nouveaux arrivants ont vécu leur première expérience d'itinérance à l'âge adulte (25 ans ou plus). Ce taux varie de 70 % pour les réfugiés réinstallés à 80 % pour les demandeurs d'asile. Les immigrants forment le groupe avec la plus forte proportion d'individus ayant vécu leur première expérience d'itinérance en tant qu'ainés (5,7 %).

Il convient de souligner que le sondage n'a pas recueilli les réponses des enfants accompagnés (c'est-à-dire des personnes à charge). Par conséquent, une partie de la population de personnes en situation d'itinérance ayant vécu sa première expérience durant l'enfance peut ne pas être représentée dans ces résultats. Ce groupe inclut potentiellement des enfants vivant dans des ménages, qu'ils aient ou non un passé de nouveau arrivant, particulièrement parmi les nouveaux arrivants où la proportion d'enfants et de jeunes accompagnés est plus élevée. De plus, certains enfants à charge ne sont peut-être plus en situation d'itinérance et n'ont jamais été interrogés dans le cadre de ces sondages.

Figure 10 : Âge de la première expérience d'itinérance selon le passé de nouvel arrivant

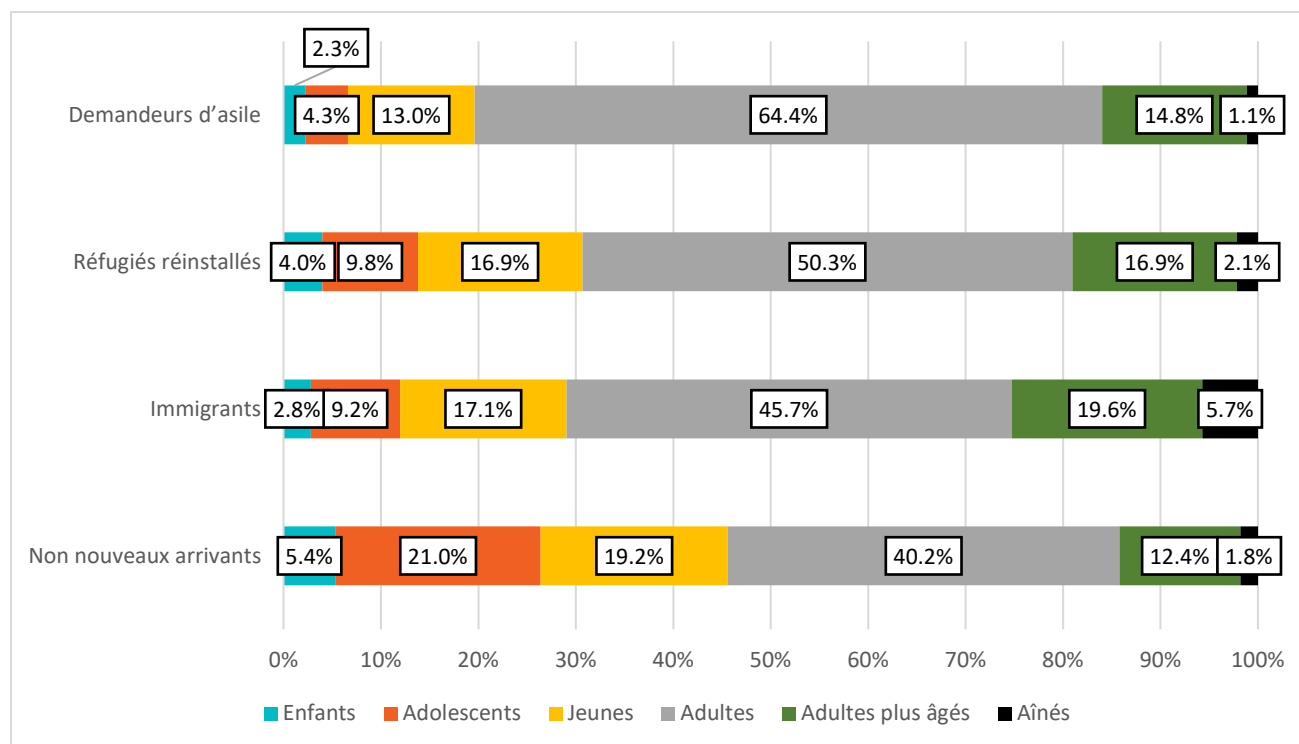


Figure 10 — Version textuelle

Passé de nouvel arrivant	Enfants	Adolescents	Jeunes	Adultes	Adultes plus âgés	Aînés
Non nouveaux arrivants	5,4 %	21,0 %	19,2 %	40,2 %	12,4 %	1,8 %
Immigrants	2,8 %	9,2 %	17,1 %	45,7 %	19,6 %	5,7 %
Réfugiés réinstallés	4,0 %	9,8 %	16,9 %	50,3 %	16,9 %	2,1 %
Demandeurs d'asile	2,3 %	4,3 %	13,0 %	64,4 %	14,8 %	1,1 %

La majorité des répondants ayant un passé de nouvel arrivant ont déclaré avoir connu leur première expérience d'itinérance après leur arrivée au Canada, notamment ceux qui sont arrivés en tant qu'immigrants. Les demandeurs d'asile étaient les plus nombreux à associer leur première expérience d'itinérance à une période proche de leur arrivée au Canada. Un [rapport précédent](#) avait révélé que les demandeurs d'asile étaient plus susceptibles de faire face à l'itinérance dans l'année suivant leur arrivée. Il est possible que les risques d'itinérance des nouveaux arrivants aient été accrus par des changements dans les aides offertes aux nouveaux arrivants, ou les effets de la période postpandémique.

Figure 11 : Moment de la première expérience d’itinérance des nouveaux arrivants par rapport à leur arrivée au Canada

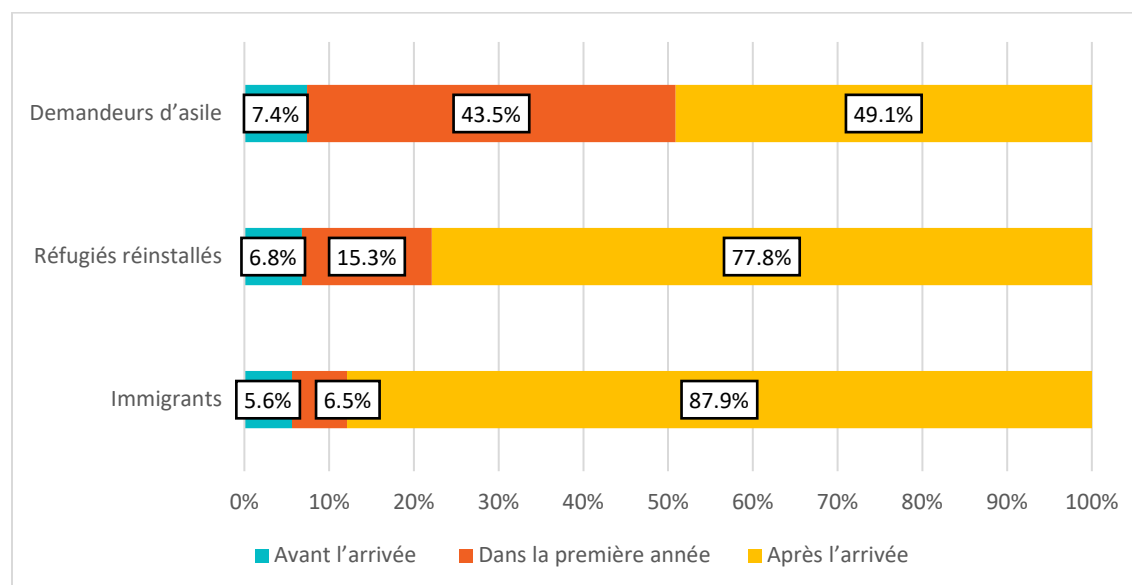


Figure 11 — Version textuelle

Passé de nouvel arrivant	Avant l'arrivée	Dans la première année	Après l'arrivée
Immigrants	5,6 %	6,5 %	87,9 %
Réfugiés réinstallés	6,8 %	15,3 %	77,8 %
Demandeurs d'asile	7,4 %	43,5 %	49,1 %

Principales conclusions

Résultats des données annuelles sur les refuges : l'itinérance et le statut au Canada

- En 2023, les non-citoyens représentaient environ 8,9 % de la population utilisatrice des refuges d'urgence, comparativement à environ 9 % de la population canadienne, ce qui indique que les non-citoyens étaient proportionnellement représentés parmi les utilisateurs des refuges.
- Malgré une baisse temporaire du nombre d'usagers des refuges pour non-citoyens pendant les années 2020 et 2021, marquées par le pic de la pandémie, leur nombre a diminué. La levée progressive des contrôles aux frontières, des moratoires sur les expulsions et d'autres mesures liées à la pandémie a entraîné une hausse des usagers non-citoyens en 2023.
- Bien que le nombre total de non-citoyens soit resté cohérent avec les tendances prépandémiques, le profil des usagers en 2023 a évolué, avec une augmentation des réfugiés réinstallés, des demandeurs d'asile et des détenteurs de visas, et une diminution du nombre d'immigrants.
- Les usagers non-citoyens des refuges affichent un profil démographique différent de celui des citoyens canadiens, notamment en ce qui concerne l'âge. Entre 2020 et 2023, la proportion d'enfants était plus élevée chez les immigrants (8,1 %), les demandeurs d'asile (17,0 %) et les réfugiés réinstallés (8,7 %) que chez les citoyens canadiens (3,2 %). De même, la proportion de jeunes était plus élevée parmi les immigrants (16,5 %), les demandeurs d'asile (17,8 %) et les réfugiés réinstallés (16,3 %), ainsi que parmi les détenteurs de visa (30,7 %), comparativement aux citoyens canadiens (11,5 %).
- Cette différence de profil d'âge peut en partie s'expliquer par la situation familiale. Les immigrants, les réfugiés réinstallés et les demandeurs d'asile étaient plus enclins à fréquenter des refuges pour familles que les citoyens canadiens. Les non-citoyens ayant séjourné dans des refuges familiaux sont restés en moyenne entre 11 et 25 jours de plus que ceux qui étaient célibataires. En revanche, les réfugiés réinstallés, les demandeurs d'asile et les détenteurs de visa célibataires ont séjourné entre 6 et 8 jours de moins en moyenne que les citoyens canadiens célibataires.
- L'itinérance chez les non-citoyens était inégalement répartie au Canada entre 2020 et 2023. Les grands centres urbains comptaient une proportion plus élevée de non-citoyens (6,7 %) par rapport aux centres de population moyens (2,2 %) et petits (1,0 %).
- Le taux de fréquentation des refuges par les résidents non permanents (demandeurs d'asile et titulaires de visas) a quadruplé entre 2021 (3,9 pour 10 000 habitants) et 2023 (15,0 pour 10 000 habitants).

Résultats du dénombrement ponctuel : Expérience en tant que nouvel arrivant

- Bien que les nouveaux arrivants représentent environ 13 % des personnes interrogées dans le cadre du dénombrement ponctuel, une proportion plus élevée d'entre eux vit l'itinérance dans des logements temporaires, comme des programmes offrant un refuge dans des motels ou des hôtels. Parmi les personnes résidant dans ces lieux, 29 % ont indiqué lors du dénombrement qu'elles étaient arrivées au Canada en tant qu'immigrants, réfugiés réinstallés ou demandeurs d'asile.
- Le dénombrement ponctuel a révélé que les demandeurs d'asile comptaient une proportion de femmes significativement plus élevée que les autres groupes, avec 47,2 % de femmes parmi les demandeurs d'asile.
- D'après les sondages du dénombrement ponctuel, la majorité des personnes sondées arrivées en tant qu'immigrants, réfugiés réinstallés ou demandeurs d'asile ont connu l'itinérance pour la

première fois après leur arrivée au Canada. Plus précisément, 87,9 % des immigrants et 77,8 % des réfugiés ont déclaré que leur première expérience d'itinérance avait eu lieu après leur arrivée. Les demandeurs d'asile sont les plus susceptibles de vivre leur première expérience d'itinérance dans l'année suivant leur arrivée (43,5 %), comparativement aux réfugiés réinstallés (15,4 %) et aux immigrants (6,5 %).

Annexe A : Glossaire^{20 21}

Demandeur d’asile

Personne qui demande l’asile alors qu’elle se trouve au Canada. Cette personne a quitté son pays et cherche une protection contre la persécution ou les violations graves des droits de la personne, mais qui n’a pas encore été légalement reconnue comme réfugiée par le Canada.

Détenteur(trice) de visa

Personne qui a obtenu un permis de séjour temporaire au Canada, que ce soit pour travailler, étudier ou visiter le pays.

Immigrants

Personne qui s’est établie volontairement de façon permanente dans un autre pays.

Personne protégée

Aux termes de la *Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés*, une personne reconnue par le Canada comme étant :

- a) un réfugié au sens de la Convention, c’est-à-dire une personne qui ne peut retourner dans son pays en raison d’une crainte fondée de persécution en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social spécifique ou de ses opinions politiques ; ou
- b) une personne qui risquerait, si elle était renvoyée dans son pays, d’être torturée, de voir sa vie menacée ou d’être soumise à des peines ou traitements cruels et inusités.

Réfugié réinstallé

Réfugié qui a été sélectionné par le Canada comme étant admissible à l’asile, alors qu’elle se trouve encore à l’étranger, et qui arrive au Canada avec un visa de résident permanent. Les réfugiés réinstallés au Canada sont reconnus comme tels par le gouvernement canadien, contrairement aux demandeurs d’asile, qui sont reconnus une fois arrivés au Canada.

Résident non permanent

Personne qui possède un statut de résident temporaire au Canada ou qui n’a pas encore obtenu le statut de résident permanent. Cela inclut les personnes ayant un statut temporaire en tant qu’étudiants ou travailleurs étrangers.

Résident permanent

Personne ayant le statut de résident permanent au Canada. Ces individus peuvent être arrivés au Canada en tant qu’immigrants ou personnes protégées, y compris les réfugiés réinstallés. Les résidents permanents qui deviennent citoyens canadiens ne sont plus résidents permanents.

²⁰ [Glossaire : Immigration et citoyenneté — Canada.ca](#)

²¹ [À propos des réfugiés et des immigrants : Un glossaire terminologique Conseil canadien pour les réfugiés. \(ccrweb.ca\)](#)